

Sujet de réflexion : Peut-on dire que l'on a accès à des médias libres et indépendants en France ?

On ne peut s'informer correctement qu'auprès de médias libres et indépendants, au sein desquels exercent des journalistes qui peuvent enquêter sur tous les sujets. Quelle est la situation actuelle en France sur ce point ?

A première vue, les médias français peuvent paraître insuffisamment libres et indépendants.

Premièrement, la grande majorité des médias dépendent de financements externes, qui peuvent provenir de l'état, des annonceurs, ou encore d'hommes d'affaires ayant des intérêts extérieurs au monde de l'information. Par exemple, le propriétaire de Canal+ est Vincent Bolloré, et les journalistes ayant travaillé pour lui ont dénoncé la censure qu'il opère sur des enquêtes d'investigation lui paraissant gênantes, comme un reportage sur Nutella. Vincent Bolloré craignait que l'entreprise Ferrero, qui produit le Nutella, soit mécontente d'être critiquée dans un documentaire diffusé sur Canal+, et ne veuille plus participer au financement de la chaîne en échange de la diffusion de ses publicités ; il a donc interdit le documentaire, privilégiant ainsi les intérêts financiers de son groupe médiatique à la nécessité d'informer librement les téléspectateurs. Cela montre bien que certains journalistes, en France, sont limités dans la divulgation des informations qu'ils collectent.

Deuxièmement, la France n'est pas le pays où l'on peut observer le plus grand respect de la liberté des journalistes. En effet, le classement mondial de la liberté de la presse élaboré par Reporters Sans Frontières place la France à la 21ème place en 2024. Ceci peut sembler quelque peu décevant pour un pays qui s'enorgueillit volontiers d'être la patrie des droits de l'homme. Par ailleurs, si la liberté de la presse était suffisante, la France se placerait à la première place : elle a donc des progrès à effectuer dans ce domaine. L'association Reporters sans Frontières précise

intro

Thèse

Arg. 1

Arg 2

que « les outils visant à lutter contre les conflits d'intérêts et à protéger la confidentialité des sources sont insuffisants, inadaptés et dépassés » et évoque aussi les violences dont sont victimes les journalistes, notamment lors des manifestations, pour expliquer que la France ne soit pas mieux classée. Il faut donc admettre que les journalistes français sont en droit d'exiger davantage de protection pour mener à bien leurs enquêtes.

Toutefois, on peut tout de même affirmer que les citoyens français peuvent choisir de s'informer auprès de médias libres et indépendants.

Tout d'abord, il convient de noter que les journalistes français peuvent travailler dans des conditions tout à fait acceptables en comparaison de celles que connaissent leurs confrères d'autres pays, puisque la place de l'hexagone dans le classement de Reporters Sans Frontières reste globalement appréciable. En effet, la France occupe le 21^{ème} rang sur 180 pays, ce qui fait d'elle l'un des pays les plus respectueux de la liberté de la presse dans le monde. En outre, elle est remontée dans le classement entre 2016 et 2024, puisqu'elle est passée de la 45^{ème} à la 21^{ème} place. Il s'agit là d'un progrès indéniable, et qui en laisse présager d'autres.

Par ailleurs, la loi française reste bien plus protectrice de l'indépendance des médias que celles d'autres nations. Reporters Sans Frontières rappelle ainsi que "le cadre légal et réglementaire est favorable à la liberté de la presse". On peut prendre pour exemple l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, qui dispose que "tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi". Par la suite, la loi de 1881 grave dans le marbre le droit d'informer - c'est-à-dire d'affirmer, d'infirmer, de démontrer, de prouver, de critiquer - et devient, de ce fait, l'un des piliers de la démocratie. Ce cadre légal reste en vigueur aujourd'hui et octroie des droits et des libertés indéniables aux journalistes.

Enfin, cette liberté s'exprime à travers la variété des médias que l'on peut trouver en France : si certains peuvent subir des pressions

Thèse 2 } Arg. 1

Arg. 2

Arg. 3

extérieures, d'autres ont fait de leur indépendance la pierre angulaire de ce qui fonde leur identité médiatique. Ainsi, il existe des journaux satiriques tels que *Le Canard Enchaîné*, des journaux numériques comme *Mediapart*, et des sites d'analyse critique des médias à l'instar *d'Arrêt sur Images*, qui ne sont financés que par leurs abonnés. On n'y trouve aucune publicité et ils ne bénéficient pas de l'argent de l'état. Ils ne peuvent donc pas être influencés par des annonceurs ou des intérêts gouvernementaux. Un citoyen français a par conséquent la possibilité, s'il le souhaite, et s'il en a les moyens, de s'informer auprès de médias totalement indépendants.

En définitive, même si la France a encore des progrès à faire en ce qui concerne la liberté de la presse, on peut dire que les Français ont accès à des médias libres et indépendants.

} Conclu